

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

JMC Reifenpfleger 500ml

Autres désignations commerciales

5578018

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Reifenpfleger

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Johannes J. Matthies GmbH & Co. KG	
Rue:	Hammerbrookstrasse 97	
Lieu:	D-20097 Hamburg	
Téléphone:	+49 (0) 40 237210	Téléfax: +49 (0) 4023721 390
e-mail:	info@matthies.de	
Internet:	www.matthies.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (Orfila)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable

Phrases R:

Extrêmement inflammable.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS02

**Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer Aérosol.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 2 de 12

P501

°C/122 °F.

Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions légales.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
200-857-2	isobutane	5 - < 10 %
75-28-5	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-004-00-0	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280	
01-2119485395-27		
200-827-9	propane	1 - < 3 %
74-98-6	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-003-00-5	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280	
01-2119486944-21		
203-448-7	butane	0,1 - < 1 %
106-97-8	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-004-00-0	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280	
01-2119474691-32		
200-143-0	bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	< 0,1 %
52-51-7	Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R21/22-37/38-41-50	
603-085-00-8	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10); H312 H302 H335 H315 H318 H400	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

5 % - < 15 % hydrocarbures aliphatiques, < 5 % agents de surface non ioniques, agents conservateurs (2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 3 de 12

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigüe,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Risque d'un éclatement du récipient.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 4 de 12

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
56-81-5	Glycérine (aérosols de)	-	10		VME (8 h)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

Conseils supplémentaires

a sans limitation

b Fin de l'exposition voire fin du processus

c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées

d avant la couche suivante

sang (B)

Urine (U)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures d'hygiène

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 5 de 12

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
DIN EN 166

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480min
Épaisseur du matériau des gants 0,45 mm
DIN EN 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX
Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.
Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Aérosol
Couleur:
Odeur: caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):

Testé selon la méthode
8,8 DIN 19268

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: -40 °C
Point d'éclair: -80 °C

Inflammabilité

solide: non applicable
gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: 1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 11 vol. %

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable
gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 6 de 12

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1 g/cm ³ DIN 51757
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

Les indications se rapportent à la matière active technique: Densité relative, Couleur, Odeur, Viscosité, pH.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable, Risque d'inflammation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 7 de 12

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
75-28-5	isobutane				
	inhalation vapeur	CL50	1237 mg/l	Souris.	
106-97-8	butane				
	inhalation (4 h) gaz	CL50	658 ppm	Rat	GESTIS
52-51-7	bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol				
	orale	DL50	305 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50	>2000 mg/kg	Lapin	
	inhalation (4 h) aérosol	CL50	>5 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 8 de 12

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
75-28-5	isobutane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	91,42 mg/l	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	19,37 mg/l	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	69,43 mg/l	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200)
74-98-6	propane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	49,9 mg/l	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	19,37 mg/l	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	69,43 mg/l	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200)
106-97-8	butane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	49,9 mg/l	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	19,37 mg/l	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	69,43 mg/l	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200)
52-51-7	bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	35 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,25 mg/l	72 h	Skeletonema costatum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3,5 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-28-5	isobutane	1,09
74-98-6	propane	1,09
106-97-8	butane	1,09

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 9 de 12

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1950
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	AÉROSOLS
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	2
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	-
Étiquettes:	2.1
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1950
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	AÉROSOLS
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	2
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	-

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 10 de 12

Étiquettes:	2.1
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1950
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	AEROSOLS

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	2.1
--	-----

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:	2.1
Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 381,959
Quantité limitée (LQ):	1000 mL
EmS:	F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1950
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	AEROSOLS, inflammable

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	2.1
--	-----

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:	2.1
Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): Aucune information disponible.

Information supplémentaireFiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Directive aérosol (75/324/CEE)**Prescriptions nationales**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 11 de 12

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IATA: International Air Transport Association
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
 WEL (UK): Workplace Exposure Limits
 TWA (EC): Time-Weighted Average
 ATE: Acute Toxicity Estimate
 STEL (EC) Short Term Exposure Limit
 LC50: Lethal Concentration
 EC50: half maximal Effective Concentration
 ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

12 Extrêmement inflammable.
 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
 41 Risque de lésions oculaires graves.
 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: Méthode de calcul.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Reifenpfleger 500ml

Date d'impression: 03.07.2019

Code du produit: 11ACO552.41.29

Page 12 de 12

à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)